

	effectif	Proliféricité echographique	Nombre d'agneaux	mortalité actuelle	productivité numérique actuelle	mortalité estimée	productivité numérique estimée	différence entre actuelle et estimée	
brebis doubles	700	200%	1400	25%	1050	12%	1232	182	ss panneaux
brebis simples	420	100%	420	25%	315	10%	378	63	
agnelles doubles	100	200%	200	40%	120	12%	176	56	ss panneaux
agnelles simples	180	100%	180	40%	108	15%	153	45	
TOTAL	1400		2200		1593		1939	346	non pas 567 !
dont gain théorique lié aux abris sous panneaux								238	
TAUX DE PRODUCTIVITE					1,14		1,39		

La compensation ne devrait se calculer que sur les 238 agneaux supplémentaire et non sur les 567 utilisé dans le calcul économique !

De ce fait, le calcul serait le suivant :

	GAIN	PERTE	PERTE NET
avec panneaux	27132	65828	38696
sans panneaux	34278	0	0

$$27132 = 238 * 114$$

$$34278 = 119 * 114 + 108 * 114 + \text{AIDES PAC}$$

$$65828 = \text{perte pour l'agriculture calculée par la CA45}$$

119 (238/2) = agneaux généré par les brebis et agnelles doubles, grace à l'expérience dans les techniques de tonte, echo, paturage tournant. Ce chiffre pourrait potentiellement être doublé sur les années où les conditions climatiques sont clémentes (cf études paturesens)

108 = agneaux issus de brebis ou agnelles simples, qui ne profitent pas des abris (346-238)